

« On n'a pas tourné la page de la réforme des retraites »

SOCIAL. Frédéric Souillot, numéro 1 de Force Ouvrière, est venu ce vendredi à Semoutiers présider le congrès départemental du syndicat. « Nous sommes les seuls à attaquer la totalité des décrets de la réforme des retraites devant le Conseil d'Etat », a-t-il notamment déclaré.

Il y avait du monde, vendredi, dans la salle des fêtes de Semoutiers. Beaucoup de monde. Plus de 200 responsables de syndicats et de membres de bureaux réunis en congrès, c'est notable. Cela ne tient sans doute pas uniquement à la présence du secrétaire général de Force Ouvrière, Frédéric Souillot - les numéros 1 de ce syndicat viennent chaque année en Haute-Marne. C'est peut-être également le signe d'un regain de « visibilité » des organisations syndicales depuis le combat contre la réforme des retraites.

« En moyenne, nous faisons d'ordinaire 1 400 adhésions en ligne par an, explique Frédéric Souillot. Depuis le 1^{er} décembre 2022 et jusqu'au 30 juin, nous en avons enregistré 27 754 ! » Et ce qui a été constaté à l'échelle nationale l'a été aussi en Haute-Marne : « La réforme des retraites a relancé une dynamique de syndicalisation, notamment à Force Ouvrière, et qui s'est traduite par de nouvelles adhésions », souligne Anna Morel, secrétaire départementale.

« Un problème »

Cette réforme, justement, reste toujours en travers de la gorge



Plus de 200 militants réunis dans la salle polyvalente de Semoutiers.

de Frédéric Souillot. « On n'a pas tourné la page », assure le métallurgiste, qui précise que FO est le seul syndicat ayant « attaqué la totalité des textes devant le Conseil d'Etat. On ira chercher un problème de constitutionnalité. » Outre qu'il ne démonte pas qu'il suffirait de payer réellement les femmes autant que les hommes pour garantir l'équilibre du système - « cela représente six milliards d'euros de cotisations supplémentaires », le syndicaliste bourguignon estime que cette réforme n'aurait



Frédéric Souillot et Anna Morel ont animé ce congrès départemental.

jamais dû être défendue dans le cadre d'un Projet de loi de finances rectificative de la sécurité sociale, car « elle doit produire des effets financiers au 31 décembre 2023 ».

Conditionner les aides

Tandis que FO mène ce combat sur le plan judiciaire, il répondra également présent, en intersyndicale, au rendez-vous de la journée européenne de mobilisation du 13 octobre. « Contre la politique d'austérité, pour l'augmen-

tation des salaires, des pensions et des minima sociaux », pour l'égalité professionnelle », explique Frédéric Souillot, qui trois jours plus tard participera à la Conférence sociale. Il demandera notamment au gouvernement

« la remise en place de l'échelle mobile des salaires et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises ».



Lionel Fontaine

Echos

Bon mot. « Il dégele moins vite que la banquise », se désole Frédéric Souillot, à propos du point d'indice des fonctionnaires. Galé par François Hollande, il n'a été revalorisé que l'an passé par Emmanuel Macron.

Numéro 1. Satisfaction d'Anna Morel : « On est premier syndicat pour les trois versants de la fonction publique depuis les dernières élections professionnelles, passant notamment de la quatrième à la première place dans la territoriale. »

Tous les décrets pas publiés. Cette information de Frédéric Souillot, alors que la réforme devait s'appliquer depuis le 1^{er} septembre 2023 : « Treize pour cent des décrets d'application de la réforme n'ont toujours pas été publiés. » Résultat : « A la Carsat qui n'y est pour rien, les dossiers s'empilent, des salariés ne savent pas quand ils vont partir », constate-t-il.



L'occasion d'un tour d'horizon de l'actualité sociale en Haute-Marne.